



Commune de Lignières
Place du Régent 1
2523 Lignières



Procès-verbal du Conseil général du 16 mai 2024
Salle du collège de La Gouvernière
Séance extraordinaire

Ordre du jour

1. Appel.
2. Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil général du 14 décembre 2023.
3. Approbation de l'ordre du jour.
4. Communication du président.
5. Création d'une nouvelle dépense annuelle pour la location d'un défibrillateur. Rapport à l'appui.
6. Demande de crédit d'engagement et budgétaire de CHF 110'000.- pour le remplacement d'un tronçon de 54 mètres de conduite de distribution d'eau potable à la rue des Planches, la réfection de la chaussée dans le secteur et une mise à jour du cadastre. Rapport à l'appui.
7. Lettres et pétitions.
8. Motions et propositions.
9. Résolutions, interpellations et questions.
10. Communications du Conseil communal.

1. **Appel**

D. Schleppe, président du Conseil général, ouvre la séance à 20 heures. Il souhaite la bienvenue aux personnes présentes et donne la parole au secrétaire du Conseil général, B. Guye-Bergeret, pour procéder à l'appel.

Le secrétaire du Conseil général, B. Guye-Bergeret, procède à l'appel. Tous les membres du Conseil général (14 personnes) ainsi que tous les membres du Conseil communal (4 personnes) sont présents. S. Bianchini, administrateur communal et S. Racine, collaboratrice administrative en charge du procès-verbal sont également présents.

2. **Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil général du 14 décembre 2023**

Tous les membres du Conseil général ont eu accès au procès-verbal. Il n'y a pas de remarque, ni de question.

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

3. **Approbation de l'ordre du jour**

Tous les membres du Conseil général ont eu accès à l'ordre du jour. Il n'y a pas de remarque.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

4. **Communication du président**

Néant. Aucune communication.

5. **Création d'une nouvelle dépense annuelle pour la location d'un défibrillateur. Rapport à l'appui.**

L'entrée en matière est acceptée à l'unanimité.

E. Schwab informe que la commission financière, après étude du rapport du Conseil communal, a approuvé ce dossier à l'unanimité. Il précise qu'il s'agit d'un contrat de location et non pas d'un achat ; celui-ci comprend un contrat de service assurant ainsi l'utilisation de l'appareil en tout temps. Ce système est plus fiable à long terme.

M. Wälchli, au nom du parti libéral radical, préavise également favorablement ce sujet qui a été approuvé à l'unanimité par son parti.

D. Schleppi lit le rapport.

Cette nouvelle dépense pour la location d'un défibrillateur est acceptée à l'unanimité.

6. **Demande de crédit d'engagement et budgétaire de CHF 110'000.- pour le remplacement d'un tronçon de 54 mètres de conduite de distribution d'eau potable à la rue des Planches, la réfection de la chaussée dans le secteur et une mise à jour du cadastre. Rapport à l'appui.**

L'entrée en matière est acceptée à l'unanimité.

B. Guye-Bergeret demande des précisions, à titre personnel, concernant les taux de 2% et 10%. S. Bianchini lui répond qu'il ne s'agit pas de taux d'intérêts mais de taux d'amortissement.

E. Schwab, au nom de la commission financière, confirme que ces travaux sont indispensables au niveau du fonctionnement et que la chaussée a également été déformée suite à la fuite en automne dernier. D'autre part, il précise que les honoraires figurant dans le rapport sont relatifs à la vente de 48 m² de terrain à deux propriétaires afin de mettre à jour une partie du cadastre. Cette demande de crédit a été acceptée par 4 voix contre 1 abstention (en lien direct avec le rachat de terrain).

D. Schleppi lit le rapport.

La demande de crédit d'engagement et budgétaire de CHF 110'000.- est acceptée par 13 voix contre 1 abstention.

7. **Lettres et pétitions.**

Néant.

8. **Motions et propositions.**

Néant.

9. **Résolutions, interpellations et questions.**

Néant.

10. **Communications du Conseil communal**

J. Chiffelle communique les points suivants :

Remplacement provisoire de Mme Isabelle Jardeaux à la structure d'accueil parascolaire Ratatouille
Isabelle Jardeaux, notre responsable de la structure d'accueil, est absente pour cause de maladie depuis début mars. Pour la remplacer pendant cette période, nous avons engagé Zoé Regli jusqu'aux vacances d'été. La convalescence d'Isabelle Jardeaux se passe bien et elle a déjà pu reprendre à un petit pourcentage pour effectuer du travail administratif.

Activités des aînés

Comme chaque année, la commission des aînés s'est rencontrée afin d'organiser les différentes activités prévues. Hier, le premier des deux cafés-croissants a rencontré un franc succès, puisqu'une quarantaine de personnes y ont participé et 34 d'entre elles sont restées dîner. Céline et Didier Neuenschwander, les nouveaux tenanciers de la buvette du FC, nous y ont accueillis et avaient concocté un délicieux repas apprécié de tous.

La sortie annuelle aura lieu quant à elle le lundi 24 juin.

Etat d'avancement des travaux du mandat d'étude parallèle du collège de La Gouvernière

Depuis notre dernier conseil général, le collège d'experts s'est rencontré à deux reprises. La première fois pour sélectionner trois bureaux et la deuxième, le 23 avril, pour le premier dialogue avec les trois bureaux. Le dialogue final aura lieu le 3 juin après lequel le choix définitif du bureau sera effectué.

Dans la mesure du possible, nous vous soumettrons ensuite la demande de crédit d'étude lors de la dernière séance du conseil général de cette législature.

Présidence du CAP

Après 8 ans, Thierry Linder a souhaité quitter son mandat à la présidence du CAP. Lors de la séance du 20 mars dernier, l'assemblée du CAP a validé la nomination de Mme Marisa Ciervo pour le remplacer. Jérôme Ribeaud, quant à lui, reste vice-président.

Thierry Linder se tient néanmoins à disposition et en soutien pour faciliter cette transition.

F. Bonjour communique les points suivants :

Berger des pâturages communaux

Le nouveau berger, M. Jean-Pierre Carrel, a pris ses fonctions cette semaine et nous lui souhaitons une belle saison.

Radar pédagogique

La Commune du Landeron nous a mis son radar pédagogique à disposition. Il a été installé du 26 mars au 18 avril 2024 pendant 8 jours à la Rue de Fin de Forel et 11 jours à la Rue du Montilier. Selon le rapport, il en ressort que 4600 véhicules ont passé devant ce radar, 820 circulant entre 30 et 40 km, ce qui représente 17%, 133 véhicules circulant à plus de 40 km, ce qui représente 3%. Quant à la vitesse maximale atteinte, elle se monte à 63 km, un soir à 21h30.

Le Conseil communal préavise favorablement l'étude de ce projet et reviendra avec une proposition lors d'un prochain Conseil Général.

S. Gaillard communique les points suivants :

CEN – syndicat intercommunal de la Communauté des Eaux Neuchâteloises

Nous portons à votre connaissance qu'une étude de raccordement à la CEN est en cours. La Commune suivra ce projet de près et participera également au niveau des appels d'offres et du dépouillement, ceci afin de permettre à Lignièrès d'être alimenté en eaux de secours pour palier à toutes éventualités de pollution des sources, ou d'incendies importants.

Eau potable

Les travaux en lien avec le réseau d'eau potable portant notamment sur l'installation de deux turbidimètres et la mise à jour des automates servant à la télégestion des données de Lignièrès à Vitéos sont terminés. Ce qui permettra d'agir rapidement en cas de problèmes de qualité de l'eau.

Raccordement CAD

Il est à noter qu'une augmentation significative des raccordements au CAD est apparue en fin d'année passée. En effet, 154 sous-stations sont raccordées au 31.12.2023 et 11 sous-stations sont soit en cours de raccordement soit en attente de validation.

C. Hadorn communique les points suivants :

Centre des Perce-Neige

Le Conseil communal a rencontré M. Martinez, Directeur de la Fondation des Perce-Neige, afin de s'enquérir de la suite qui sera donnée au site de Lignièrès. Il s'avère que, dans un premier temps, des activités en journée uniquement avec des pensionnaires d'autres sites vont être mises en place à partir de fin mai. Dans un second temps, il est prévu d'entreprendre des travaux pour assainir le site actuel.

Le Conseil communal a informé M. Martinez que la Commune de Lignièrès serait intéressée à la création d'appartements protégés et/ou d'un home. M. Martinez a indiqué que la Fondation des Perce-Neige ne souhaitait pas vendre son site, mais qu'il verrait d'un bon œil la réalisation d'un projet commun. Il appartiendra au nouveau Conseil communal de poursuivre le traitement de ce dossier.

Cartes journalières LNM et cartes journalières CFF dégriffées en vente à l'administration communale de Lignières.

Depuis cette année, il est possible à tout un chacun d'acquérir auprès du guichet de l'administration communale, à des prix avantageux, des cartes journalières LNM et des cartes journalières CFF dégriffées. Nous encourageons dès lors la population à profiter de ces nouvelles prestations.

Démarrage des travaux de la dernière villa au quartier du Sasselet.

La vente finale de la dernière parcelle de terrain du chemin de l'Adret a été finalisée le 6 mai dernier. La construction de la dernière villa du quartier doit débiter ces prochains jours.

Le Conseil communal reviendra également sur les conséquences de la finalisation des travaux de viabilisation du quartier du Sasselet, dues à la problématique de l'évacuation des eaux claires de la chaussée, ceci à la séance du prochain Conseil général en juin, dès que tous les éléments seront consolidés.

D. Schleppi lève la séance à 20h25.

AU NOM DU CONSEIL GENERAL
Le président Le secrétaire

Denis Schleppi

Bernard Guye-Bergeret